



Ouest **Rhodanien**

Communauté d'agglomération

La COR (69), 31 communes, 51 000 habitants, dont le siège est situé à Tarare à 15 minutes des portes de la Métropole lyonnaise, avec son accès direct à l'A89, un cadre de vie préservé et attractif, son grand site touristique régional du Lac des Sapins et sa plus grande baignade biologique d'Europe, et un vrai projet de développement territorial au cœur du Beaujolais Vert,

recherche

**Son chef de projet aménagement économique (Femme/Homme)
Attaché Territorial**

I. Missions

Le territoire de la COR, avec sa situation au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et connecté à l'agglomération lyonnaise grâce à l'A89, est une agglomération attractive et en plein développement économique.

Territoire à énergie Positive, la COR souhaite proposer une stratégie de développement et d'aménagement économique répondant à ses ambitions en termes de transitions écologique, et aux contraintes nouvelles du « Zéro artificialisation Nette » à horizon 2050.

Placé sous l'autorité de la Responsable du service Attractivité Economique, au sein de la Direction Attractivité économique, emploi, aménagement et services aux usagers, le/la chargé(e) de mission Aménagement économique a pour principales missions :

- le pilotage et le suivi des actions de création, extension, requalification et densification des zones d'activités du territoire ;
- le pilotage des projets de requalification de friches industrielles ;
- la pilotage et la gestion du patrimoine économique de la COR.

Descriptions des missions :

- 1. le pilotage et le suivi des actions de création, extension, requalification et densification des zones d'activités du territoire ;**
 - assurer le suivi du plan d'actions du schéma d'accueil des entreprises en cours d'élaboration ;
 - piloter les opérations de création, extension et requalification de zones d'activités : élaboration de cahiers de charges de maîtrise d'œuvre, et suivi des missions, rédaction de cahier des charges de cessions et/ou d'appel à projets, ... ;

- coordonner les études de préfiguration et de conception des projets d'aménagements économiques du territoire ;
- être force de propositions et préconiser des axes d'amélioration en termes de qualité d'opération, tout particulièrement en lien avec le fil rouge du projet de territoire qu'est la transition écologique (éco-construction, construction modulaire, recours aux matériaux décarbonés et biosourcés et aux énergies renouvelables, bâtiments à haute qualité environnementale, commercialisation via bail à construction) ;
- préparer et/ou superviser les documents d'aménagement : permis d'aménager, règlement de lotissement, dossier de ZAC, ... ;
- veiller à l'adéquation du programme de chacun des projets d'un point de vue technique, budgétaire et calendaire, tout au long de la conception et de l'exécution des projets ;

2. Pilotage des projets de requalification de friches industrielles

- assurer le suivi opérationnel et budgétaire des opérations de requalification de friches industrielles ;
- rechercher des financements sur les opérations de dépollution et démolition ;
- assurer le suivi administratif et financier des conventions avec l'EPORA.

3. Pilotage et gestion du patrimoine économique de la COR

- mettre en œuvre des stratégies d'optimisation et de densification du foncier disponible, notamment dans le cadre du schéma d'accueil des entreprises en cours d'élaboration ;
- maintenir la mise à jour de l'inventaire foncier économique du territoire et veiller aux potentiels de développement fonciers que la collectivité pourrait acquérir et aménager ;
- accompagner dans la mise en compatibilité réglementaire (SCOT/PLU/procédures environnementales) ;
- suivre les dossiers de cessions et acquisitions des bâtiments ou terrains de la collectivité en lien avec les acteurs impliqués (propriétaires, entreprises, notaires, service des domaines, géomètre, ...) ;

Activités secondaires au sein du service :

- participer à l'animation des zones d'activités, en lien avec la responsable du service : relations avec les entreprises installées, organisation et mise en place de comités de site sur l'ensemble des zones d'activités ;
- participer à la gestion des zones d'activités économiques en lien avec le service Gestion du patrimoine et infrastructures (entretien espaces verts, voirie, mise à jour signalétique, etc.) ;
- participer à la commercialisation des zones d'activités en régie et, le cas échéant, la relation avec le concessionnaire ou le prestataire ;
- participer à la mise en place d'une bourse de l'immobilier d'entreprises (suivi des demandes et recensement des offres existantes dans le parc immobilier privé) ;
- contribuer à la mise à jour de l'outil cartographique et des plans de commercialisation en lien avec les services communication et SIG.

II. Profil et expériences souhaités

- formation supérieure en aménagement, développement local ou urbanisme ;
- expérience significative dans un poste similaire appréciée ;
- compétences avérées en urbanisme réglementaire, en aménagement et/ou en immobilier d'entreprises ;
- maîtrise de l'environnement territorial des collectivités ;
- maîtrise du mode projet et de la conduite de projet ;
- connaissance des acteurs économiques et de l'environnement de l'immobilier d'entreprises ;
- capacités rédactionnelles ;
- capacités de synthèse ;
- maîtrise du pack office ;
- qualité relationnelles, sens de l'écoute et du contact, pédagogie ;
- esprit d'initiative, rigueur, autonomie, attitude coopérative et goût du travail en équipe.

III. Emploi

Cadre d'emplois : attachés territoriaux

Service : Service Attractivité et développement économique

Prise de poste : dès que possible

Temps de travail : 39h00 + RTT

Lieu de rattachement : Tarare, avec déplacements réguliers sur le territoire.

Statut: fonctionnaire ou à défaut contractuel

Avantages et Rémunération: Télétravail, rémunération statutaire + RIFSEEP + chèques déjeuners + CNAS + participation complémentaire santé et prévoyance labellisée

La lettre de motivation et le CV sont à adresser **avant le 21/04/2023** par courriel à recrutement@c-or.fr ou par courrier à Monsieur le Président de la COR 3 rue de la Venne 69170 TARARE.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Adeline FERREIRA, Responsable du service, au 07 77 97 50 54 ou adeline.ferreira@c-or.fr